SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMBÉRY, le 9 octobre 2026

Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030

40 millions d'euros investis, une parole signée non respectée : le Département se retire du syndicat mixte d'autorités organisatrices des transports.

Le 7 octobre, lors de la réunion publique organisée par la SOLIDEO, le maire de Courchevel a affirmé que le Département de la Savoie serait « *le seul à ne rien mettre* » dans la préparation des Jeux de 2030. C'est faux, et il le sait.

Ces propos ne sont pas seulement inexacts. Ils mettent en cause les choix de l'Assemblée départementale, élue par l'ensemble des Savoyards et seule compétente pour décider de l'emploi de l'argent public. Il n'appartient pas au maire d'une commune, fût-elle l'une des plus riches de Savoie, de fixer les priorités du Département, ni de nier publiquement un engagement pourtant bien réel.

Les faits sont simples. Le Département consacre 40 M€, sur ses seuls fonds, à la sécurisation des routes départementales qui desservent Courchevel, Méribel, La Plagne et Val d'Isère : maîtrise des risques naturels, sécurité des tunnels et des ouvrages d'art, renforcement des chaussées. Ces travaux garantiront l'accès aux sites pendant les Jeux et serviront aux Savoyards toute l'année, bien après la quinzaine olympique. Le maire de Courchevel en connaît le détail : Hervé Gaymard le lui a exposé par courrier dès le 20 mai 2026.
Le Département est également présent au cœur même des Jeux : c'est la SAS, Société d'économie mixte du Département, qui construit le village olympique.

Le Département se voit dans l'obligation de se retirer du projet de syndicat mixte. C'est à la demande de la commune de Courchevel que le Département avait accepté d'engager la création d'un syndicat mixte avec les communes de Courchevel et de Bozel, chargé d'organiser conjointement l'exploitation du domaine skiable. Ses règles de fonctionnement, qu'il s'agisse de la répartition des sièges ou de la majorité qualifiée, avaient été arrêtées d'un commun accord et inscrites dans une lettre d'intention signée le 29 juin par les trois collectivités à l'attention des organisateurs des Jeux.
Le 7 octobre, la commune de Courchevel les a remises en cause. Pour la deuxième fois en moins d'un an, la parole signée n'est pas respectée. **Le Département en tire les conséquences : il ne participera pas à la gouvernance souhaitée par la commune et se retire définitivement de ce projet.** Il continuera d'exercer pleinement ses responsabilités d'autorité organisatrice sur le domaine qui relève de lui, dans l'intérêt de tous les Savoyards.

CONTACT PRESSE
Département Savoie • **Nacima Yakouben** • 06 07 56 73 19 • nacima.yakouben@savoie.fr